

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**Société Assurances COMAR**

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

La société Assurances COMAR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes : Noureddine HAJJI & Chiheb GHANMI

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011*(Exprimé en Dinars)*

A C T I F	31/12/2011		31/12/2010	
	Montant Brut	Amort &	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	4 462 560	1 623 583	2 838 977	1 522 698
AC13 Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
	4 477 560	1 623 583	2 853 977	1 537 698
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	11 584 753	9 386 910	2 197 843	2 214 419
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	743 384	613 949	129 435	178 371
	12 328 137	10 000 859	2 327 278	2 392 791
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	44 609 005	8 537 395	36 071 610	34 586 758
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	14 005 218	4 363 024	9 642 194	10 260 792
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	30 603 787	4 174 371	26 429 416	24 325 966
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	123 900 762	5 201 204	118 699 559	103 144 562
AC321 Parts dans les entreprises liées	34 238 889	281 737	33 957 152	25 062 232
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	77 791 979	4 919 467	72 872 512	68 439 035
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et	11 869 895		11 869 895	9 643 295
AC33 Autres placements financiers	203 496 561	732 451	202 764 110	187 017 613
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des	34 596 661	620 401	33 976 260	35 154 092
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	166 304 102		166 304 102	149 687 192
AC334 Autres prêts	2 592 647	112 050	2 480 597	2 173 178
AC336 Autres	3 152		3 151	3 152
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises	4 065 359		4 065 359	4 007 392
	376 071 688	14 471 050	361 600 638	328 756 325
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	6 294 355		6 294 355	4 875 477
AC530 Provisions pour sinistres (vie)	141 572		141 572	33 925
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)	25 736 325		25 736 325	16 586 718
AC540 Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes				
AC541 Provisions pour participation aux bénéfiques et ristournes (non				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
	32 172 252		32 172 252	21 496 120
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	152 465		152 465	534 167
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	48 702 679	21 039 554	27 663 126	24 307 280
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise	10 745 576		10 745 576	9 998 703
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	8 681 923	538 580	8 143 343	1 387 059
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	253 117		253 117	272 038
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités	6 628 055		6 628 055	6 001 902
AC633 Débiteurs divers	1 796 543		1 796 543	1 699 193
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	76 960 358	21 578 134	55 382 225	44 200 341
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	7 266 547		7 266 547	22 402 526
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	6 826 796		6 826 796	4 997 205
AC722 Autres charges à répartir	94 331		94 331	92 680
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	7 710 194		7 710 194	7 063 550
AC732 Estimations de réassurance-acceptation				
AC733 Autres comptes de régularisation	1 426 260		1 426 260	1 583 773
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	-63 353		-63 353	-39 400
	23 260 775		23 260 775	36 100 334
TOTAL DE L'ACTIF	525 270 770	47 673 626	477 597 144	434 483 609

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en Dinars)

	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	50 000 000	50 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	47 832 667	42 764 621
CP4 Autres capitaux propres	12 711 362	4 321 362
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	110 544 028	97 085 983
CP6 Résultat de l'exercice	14 510 276	21 458 046
Total capitaux propres avant affectation	125 054 304	118 544 029
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres provisions	2 009 697	1 869 507
	2 009 697	1 869 507
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provisions pour primes non acquises	40 743 388	36 964 367
PA320 Provisions d'assurance vie	7 759 379	7 645 413
PA330 Provision pour sinistres (vie)	2 137 291	1 805 633
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	223 617 929	197 449 184
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	131 361	174 319
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)	2 754 852	2 291 341
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	15 453 200	18 479 126
PA360 Autres provisions techniques (vie)		
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	10 689 623	8 557 668
	303 287 023	273 367 051
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	28 105 600	18 275 067
	28 105 600	18 275 067
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 472 620	2 395 799 (*)
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	2 930 527	7 931 867
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnifiées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 Autres		
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	2 682 402	2 624 403
PA632 Personnel	48 362	37 550
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 696 503	2 411 243
PA634 Créanciers divers	2 568 308	1 841 984
	13 398 722	17 242 845
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	5 741 798	5 185 110
	5 741 798	5 185 110
Total du passif	352 542 840	315 939 581
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	477 597 144	434 483 609

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Voir note V)

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE
Période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011
(Exprimé en Dinars)

		Exercice 2011		Exercice 2010
		Opérations brutes	Cessions et/ou	Opérations nettes
PRNV1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	+	132 822 928	-20 837 005	111 985 923
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-	-3 779 020	1 418 878	-2 360 142
		129 043 908	-19 418 127	109 625 781
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	12 765 705		12 765 705
		12 765 705		12 765 705
PRNV2 Autres produits techniques	+	35 685		35 685
		35 685	0	35 685
CHNV1 Charges de sinistres				
CHNV11 Montants payés	-	-82 347 666	5 728 807	-76 618 859
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-	-26 632 257	9 149 607	-17 482 650
		-108 979 923	14 878 414	-94 101 509
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	-	-2 131 955		-2 131 955
		-2 131 955		-2 131 955
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-	-659 038		-659 038
		-659 038	0	-659 038
CHNV4 Frais d'exploitation				
CHNV41 Frais d'acquisition	-	-21 123 576		-21 123 576
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+	1 829 590		1 829 590
CHNV43 Frais d'administration	-	-4 154 969		-4 154 969
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	+		5 545 238	5 545 238
		-23 448 955	5 545 238	-17 903 717
CHNV5 Autres charges techniques	-	-345 744		-345 744
		-345 744		-345 744
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-	3 330 474		3 330 474
		3 330 474		3 330 474
RTNV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		9 610 156	1 005 524	10 615 681
				19 099 426

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE**Période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011****(Exprimé en Dinars)**

		Exercice 2011		Exercice 2010
		Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	+	5 635 350	-401 676	5 233 673
		5 635 350	-401 676	5 233 673
PRV2 Produits de placements		662 836		662 836
		662 836		662 836
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	+			
PRV4 Autres produits techniques	+			
		0	0	0
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	-	-1 953 443	201 232	-1 752 211
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-	-288 699	107 647	-181 052
		-2 242 142	308 879	-1 933 263
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	-	-113 966		-113 966
CHV22 Autres provisions techniques (var de la prov pour application)	-		0	0
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte	-			
		-113 966		-113 966
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-			
		0		0
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-	-1 222 505		-1 222 505
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	+			
CHV43 Frais d'administration	-	-129 632		-129 632
CHV45 Commissions reçues des réassureurs	+		65 952	65 952
		-1 352 137	65 952	-1 286 185
CHV5 Autres charges techniques	-			
CHV6 Variation de la provision pour égalisation vie	-	-304 547		-304 547
		-304 547	0	-304 547
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-			
CHV92 Correction de valeur sur placements	-			
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-			
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	-			
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-			
RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE		2 285 393	-26 845	2 258 547
				712 493

ETAT DE RESULTAT**Période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011****(Exprimé en Dinars)**

		Exercice 2011	Exercice 2010
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie	+	10 615 681	19 099 426
		10 615 681	19 099 426
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+	2 258 547	712 493
		2 258 547	712 493
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)			
PRNT11 Revenus des placements	+	20 629 590	18 865 723
PRNT12 Produits des autres placements	+		
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements	+	110 220	4 444 067
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	835 859	3 548 560
		21 575 669	26 858 350
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance vie	+		
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)			
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	-1 519 208	-1 487 688
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	-767 055	-1 709 596
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-891 986	-3 240 872
		-3 178 249	-6 438 156
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique			
CHNT21 Produits des placements transférés non vie	-	-12 765 704	-13 548 452
CHNT22 Produits des placements transférés vie	-	-662 836	-745 814
		-13 428 540	-14 294 266
PRNT2 Autres produits non techniques	+	196 337	313 670
		196 337	313 670
CHNT3 Autres charges non techniques	-	-1 707 238	-1 802 911
		-1 707 238	-1 802 911
Résultat provenant des activités ordinaires		16 332 205	24 448 607
CHNT4 Impôt sur le résultat 2011	-	1 821 929	2 990 561
		1 821 929	2 990 561
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		14 510 276	21 458 046
PRNT4 Gains extraordinaires	+		
		0	0
CHNT5 Pertes extraordinaires	-		
Résultat extraordinaire		0	0
Résultat net de l'exercice		14 510 276	21 458 046
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	+		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		14 510 276	21 458 046

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (METHODE DIRECTE)*(Exprimé en Dinars)*

		2 0 1 1	2 0 1 0
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
* Encaissements des primes reçues des assurés	+	137 598 123	138 741 781
* Encaissements des primes reçues (Acceptations)	+	7 709 818	1 834 455
* Décaissements des primes pour les cessions	-	18 971 573	18 432 150
* Sommes versées pour paiement des sinistres	-	64 988 297	64 128 912
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-	3 866 200	1 119 816
* Encaissements des sinistres pour cessions	+	8 050 940	5 063 487
* Commissions versées aux intermédiaires	-	14 613 896	14 629 178
* Commissions reçues sur les cessions	+	4 752 301	5 667 259
* Commissions versées sur les acceptations	-	1 377 553	465 472
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-	13 608 758	12 996 251
* Variation des dépôts auprès des cédantes	+	434 913	15 587
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	-	5 082 947	8 959 049
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-	84 648 114	102 198 884
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+	67 778 558	111 803 358
* Produits financiers reçus	+	17 022 053	19 672 640
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	14 052 595	13 355 370
* Impôts sur les bénéfices payés	-	2 339 701	2 573 266
* Autres mouvements	-	9 257 988	11 726 340
		9 669 258	50 100 803
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	928 718	1 707 115
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+	441 470	1 000
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-		5 152
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	+		
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	18 102 317	28 479 774
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	+	1 781 598	8 582 168
		-16 807 967	-21 608 872
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
* Encaissements suite à l'émission d'actions	+		
* Dividendes et autres distributions	-	7 997 270	10 496 552
* Encaissements provenant d'emprunts	+		
* Remboursements d'emprunts	-		
* Variation des ressources spéciales	+/-		
		-7 997 270	-10 496 552
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de Trésorerie			
		-15 135 979	17 995 378
Trésorerie de début d'exercice			
		22 402 526	4 407 148
Trésorerie de fin d'exercice			
		7 266 547	22 402 526

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2011

I. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

- Raison sociale : Compagnie méditerranéenne d'assurances et de réassurances (CO.M.A.R)
- Siège social : Immeuble COMAR
Avenue Habib BOURGUIBA1001 – Tunis
- Date de création : 1972
- Activité : Assurance et réassurance toutes branches
- Forme : Société Anonyme
- Capital social : Cinquante millions de dinars entièrement libérés
- Registre de commerce : B 132051 1996 – Tunis
- Matricule fiscal : 000301L/A/M/000
- Effectif au 31/12/2011 :

Catégories professionnelles	Nombre
Cadres (*)	181
Employés (**)	85
Personnel contractuel	16
Total	282

(*) dont 9 stagiaires

(**) dont 1 stagiaires

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2011 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contre partie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

► POSTES DU BILAN**1. Actifs incorporels**

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

2. Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. Par dérogation à la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport	:	20 %
Mobilier & matériel de bureau	:	20 %
Agencements, aménagements et installations	:	10 %
Matériel informatique	:	33.33 %
Logiciels	:	33.33 %

3. Placements

1.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits,
- Les immeubles bâtis d'exploitation (siège social, centre d'archives, etc.),
- Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,
- Les parts et actions des sociétés immobilières non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Contrairement aux immeubles hors exploitation, les travaux d'agencement, d'aménagement et d'installation des immeubles d'exploitation sont exclus des placements immobiliers et figurent au niveau des actifs corporels d'exploitation.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et par dérogation à la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Elément	Taux
Terrains	non amortissables
Immeubles d'exploitation	5%
Immeubles hors exploitation	5%

1.2. Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

1.3. Autres placements

- *Actions et autres titres à revenus variables*

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées :	cours moyen du mois de décembre
Actions non cotées :	valeur mathématique au 31 décembre N-1
Parts d'OPCVM :	valeur liquidative du 31 décembre

- *Obligations et autres titres à revenu fixe*

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat. Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

- *Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers*

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie. Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

4. Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

4.1. *Créances nées d'opération d'assurance directe*

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

4.2. *Créances nées d'opération de réassurance*

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

4.3. *Autres créances*

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

5. Autres éléments d'actif

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir)

5.1. *Frais d'acquisition reportés*

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

5.2. *Différences sur prix de remboursement à percevoir*

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

6. Capitaux propres

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

7. Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif du bilan.

7.1. *Provision pour primes non acquises*

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Cette provision est calculée police par police et prorata temporis.

7.2. *Provision mathématiques (vie)*

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfices, déductions faite de la valeur actuarielle des primes futures.

7.3. *Provision pour sinistres*

La provision pour sinistres représente la valeur estimée des dépenses, en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes.

Cette provision est calculée dossier par dossier. Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) augmenté d'une provision pour frais de gestion des sinistres et diminué des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

Le taux de chargement de gestion retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

7.4. *Provision pour participation aux bénéfices et ristournes*

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfices et ristournes et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

7.5. *Provision pour égalisation et équilibrage*

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux tel que la grêle et l'assurance crédit caution.

- Provision pour égalisation incendie, Auto-matériel, Transport et Risques Divers :

En 2010, la compagnie a comptabilisé des provisions d'égalisation pour les branches incendie, auto-matériel, transport et risques divers et ce pour faire face aux risques assurés liés aux émeutes et aux mouvements populaires. Au 31/12/2011, le solde de ces provisions se présente ainsi :

Branche	Provisions constituées en 2010 (En KDT)	Solde au 31/12/2011 (En KDT)	Reprise (En KDT)
Incendie	6 094	4 420	1 674
Auto-matériel	1 000	0	1 000
Risques divers	625	0	625
Transport	600	0	600
Total	8 319	4 420	3 899

Les reprises de provision effectuées en 2011 à hauteur de 3 899 KDT correspondent à la consommation effective suite à la survenance des sinistres objet des provisions constituées.

7.6. *Autres provisions techniques*

- Provision mathématique des rentes

Cette provision correspond à la valeur actuelle des engagements de la compagnie en ce qui concerne les indemnités servies sous forme d'annuités (rentes) et accessoires des rentes, calculés sur la base de méthodes actuarielles.

- Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est dotée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus values latentes et les moins values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placements à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins value latente.

- Provision pour risques en cours

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

► **POSTE DE L'ETAT DE RESULTAT**

1. Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique,
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

2. Les charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).
-

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les frais de personnel et autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.
- En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition.

III. EXEMPTION A LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Au sens du paragraphe 4 de la NCT 35, COMAR est une société mère. En application des paragraphes 5 et 6 de la même norme, une société mère doit présenter des états financiers consolidés à l'exception du cas où cette société mère soit une filiale d'une autre entreprise établie en Tunisie et qui présente des états financiers consolidés et que des intérêts minoritaires représentant 5% du capital ne s'y opposent pas. La compagnie n'a pas présenté des états financiers consolidés puisqu'elle se trouve dans le champ d'application de cette exemption.

En effet, la COMAR est une filiale de la société PGI holding (société de participation et de gestion des investissements) qui détient directement et indirectement 77,71% du pourcentage de contrôle de la compagnie. La société PGI est une entreprise établie en Tunisie et prépare annuellement des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable tunisien. De plus, des minoritaires représentant 5% du capital de la COMAR ne se sont pas opposés au fait que la compagnie ne prépare et présente des états financiers consolidés.

IV. CONTROLE INTERNE

Le programme d'Audit pour l'année 2011 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes. Ce programme porte sur les fonctions et processus suivants :

- Processus d'annulation de primes,
- Gestion des dossiers sinistres Auto-Matériels,
- La Souscription des contrats non mécanisés,
- Mission de suivi des rapports des commissaires aux comptes se rapportant au contrôle interne.

Les missions de suivi des fonctions auditées à ce jour sont :

- La gestion des dossiers sinistres Auto-corporels.
- La souscription des contrats Automobile.
- Le Retour Administratif.

La fonction « Retour Pré – contentieux » a été finalisée, un rapport définitif la concernant a été validé.

Le Projet de rapport relatif à la mission « Le Retour Contentieux Prime » est en instance de finalisation.

V. RETRAITEMENTS POUR LES BESOINS DE COMPRABILITE

Des recours clients d'un montant de 367 111 DT ont été présentés en 2010 au niveau des parts des réassureurs dans les créances indemnisés subrogés à l'entreprise d'assurance, ce montant a été reclassé au niveau des dettes nées d'opérations d'assurance directe.

VI. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN*(Les chiffres sont exprimés en dinars)***A. MOUVEMENTS AYANT AFFECTES LES ELEMENTS DE L'ACTIF****► AC1-ACTIFS INCORPORELS**

Nature de l'actif	Brut 2010	Mouvement au 31/12/2011	Brut au 31/12/2011	Amortissement & provisions	Net au 31/12/2011
Actifs incorporels	2 748 038	1 729 521	4 477 560	1 623 583	2 853 977
Investissement de recherche et développement	2 733 038	1 729 521	4 462 560	1 623 583	2 838 977
fonds commercial	15 000		15 000		15 000

Les actifs incorporels s'élèvent au 31/12/2011 à 4 477 560 dinars contre un montant de 2 748 038 Dinars au 31/12/2010.

► AC2-ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

Nature de l'actif	Brut 2010	Mouvement au 31/12/2011	Brut au 31/12/2011	Amortissement & provisions	V C N au 31/12/2011
Actifs corporels d'exploitation	11 360 056	968 081	12 328 137	10 000 859	2 327 278
Installations techniques et machines	10 631 446	953 307	11 584 753	9 386 909	2 197 844
Autres installations outillage et mobilier	728 610	14 774	743 384	613 949	129 435

ACTIFS CORPORELS DETAILLES

Nature de l'actif	Brut	Amortissement	V C N
Agencements Aménagements & installations	4 309 996	2 802 670	1 507 327
Matériel de transport	702 962	442 515	260 447
Matériel Mobilier de Bureau	853 641	702 215	151 426
Matériel Informatique	6 461 537	6 053 459	408 078
Actifs corporels au 31/12/2011	12 328 137	10 000 859	2 327 278

► AC3-PLACEMENTS

Nature de l'actif	Brut 2010	Mouvement au 31/12/2011	Brut au 31/12/2011	Amortissement & provisions	Net au 31/12/2011
Terrains et constructions	42 239 425	2 369 580	44 609 005	8 537 395	36 071 610
Terrains et constructions d'exploitation	14 071 712	-66 494	14 005 218	4 363 024	9 642 194
Terrains et constructions hors d'exploitation	28 167 713	2 436 074	30 603 787	4 174 371	26 429 416
Placements	108 272 170	15 628 593	123 900 762	5 201 204	118 699 559
Placements dans les entreprises liées	25 062 232	9 176 657	34 238 889	281 737	33 957 152
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	73 566 643	4 225 336	77 791 979	4 919 467	72 872 512
Bons et Obligations/Ets avec lien	9 643 295	2 226 600	11 869 895		11 869 895
Autres placements financiers	187 666 961	15 829 600	203 496 561	732 451	202 764 110
Actions, autres titres a revenus variable	35 691 390	-1 094 729	34 596 661	620 401	33 976 260
Obligations et autres titres à revenu fixe	149 687 192	16 616 910	166 304 102		166 304 102
Autres prêts	2 285 228	307 420	2 592 647	112 050	2 480 597
Autres	3 152	0	3 152		3 152
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 007 392	57 967	4 065 359		4 065 359
Total Général	342 185 948	33 885 740	376 071 688	14 471 050	361 600 638

Participations et entreprises liées

1. Entreprises liées

Les entreprises liées (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la majorité des droits de vote ou dans lesquelles elle détient un intérêt important dans les droits de vote ($\geq 40\%$) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, contrôlées par la société.

Entreprises liées	Nombre d'actions	Capital	Nombre	%	Montant Brut	Provision	Montant net
AMEN INVEST	20 000	2 000 000	9 280	46%	584 000	0	584 000
AMEN SANTE	1 250 000	12 500 000	884 358	71%	8 887 425	281 737	8 605 688
ASSURANCES HAYETT	60 000	6 000 000	40 000	67%	2 702 010	0	2 702 010
CLINIQUE EL AMEN BEJA	56 516	5 651 600	34 700	61%	3 470 000	0	3 470 000
HOPITAL PRIVE EL AMEN	2 400 000	24 000 000	1 613 000	67%	16 130 000	0	16 130 000
COMAR INVEST S.I.C.A.F	30 000	3 000 000	24 540	82%	2 465 454	0	2 465 454
Total					34 238 889	281 737	33 957 152

2. Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec lien de participation sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) sans pour autant en avoir le contrôle.

	CAPITAL		NOMBRE	%	BRUT	PROVISIONS 2010	DOTATIONS 2011	REPRISE 2011	PROVISION 2011	NET
	NOMBRE	VALEUR								
AMEN BANK	10 000 000	100 000 000	2 878 906	29%	49 074 418	0	0	0	0	49 074 418
AMEN CAPITAL	50 000	500 000	2 499	5%	6 248	0	-1 105	0	-1 105	5 143
AMEN PROJECT SICAF	200 000	9 000 000	75 310	38%	3 356 446	-582 327	0	41 797	-540 530	2 815 916
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	46 750	4 675 000	14 025	30%	1 402 500	-318 045	0	32 566	-285 479	1 117 021
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	41 000	4 100 000	14 309	35%	1 473 960	-144 226	0	102 713	-41 513	1 432 447
CLINIQUE EL AMEN TUNIS	65 000	6 500 000	1	0%	102	0	0	0	0	102
EL KHIR	52 000	5 200 000	12 489	24%	1 219 200	-1 219 200	0	0	-1 219 200	0
GENERAL DRINKS	260 000	1 300 000	72 798	28%	363 990	0	0	0	0	363 990
GMA	5 000	500 000	1 130	23%	113 000	0	-13 120	0	-13 120	99 880
HOTEL MAJESTIC	330 000	3 300 000	70 000	21%	1 400 000	-306 810	0	45 290	-261 520	1 138 480
KAWARIS	33 000	3 300 000	7 884	24%	823 351	0	0	0	0	823 351
MEDITRAC	600 000	6 000 000	50 400	8%	504 000	-504 000	0	0	-504 000	0
MEDITRAC TP			9 240		924 000	-924 000	0	0	-924 000	0
SNB	75 000	7 500 000	15 000	20%	1 500 000	0	0	0	0	1 500 000
SOGEREC	660 000	6 600 000	112 900	17%	1 129 000	-1 129 000	0	0	-1 129 000	0
SPCS	500 000	5 000 000	62 500	13%	625 000	0	0	0	0	625 000
TUNISIE LEASING	7 000 000	34 500 000	1 317 681	19%	13 352 185	0	0	0	0	13 352 185
TUNISYS	150 000	1 500 000	52 458	35%	524 580	0	0	0	0	524 580
TOTAL					77 791 979	-5 127 608	-14 225	222 366	-4 919 467	72 872 512

Etat récapitulatif des placements

Nature de l'actif	Valeur Brute	Correction de Valeur	Valeur Nette 2011	Valeur Nette 2010
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	44 609 005	8 537 395	36 071 610	34 586 758
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	140 436 536	5 821 605	134 614 931	112 361 458
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	5 143 358		5 143 358	15 246 267
Autres parts d'OPCVM	1 047 634		1 047 634	1 047 634
Obligations et autres titres à revenu fixe	177 873 997		177 873 997	159 030 487
Autres prêts et effets assimilés	2 892 647	112 050	2 780 597	2 473 178
Dépôts auprès des entreprises cédantes	4 065 359		4 065 359	4 007 392
Autres dépôts	3 152		3 152	3 152
Total	376 071 688	14 471 050	361 600 638	328 756 325

► AC5-PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

PART DES REASSUREURS DANS LES PRIMES NON ACQUISES

Branche	2 011	2 010	Variation
Incendie	2 198 231	2 148 102	50 128
Risques divers	2 210 869	2 131 546	79 323
Transport	1 885 255	595 829	1 289 426
TOTAL	6 294 355	4 875 477	1 418 878

SINISTRES A PAYER A LA CHARGE DES REASSUREURS

Branche	2 011	2 010	Variation
Vie	141 572	33 925	107 647
Incendie	10 598 996	4 103 958	6 495 039
Risques divers	6 753 226	4 822 586	1 930 640
Automobile	2 584 620	2 503 083	81 538
Transport	5 250 569	4 619 780	630 788
Aviation	548 914	537 311	11 603
TOTAL	25 877 897	16 620 643	9 257 254

► **AC6-Créances**

Libellé	2 011			2 010		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes à annuler	-5 525 946		-5 525 946	-3 690 752		-3 690 752
Primes acquises et non émises	5 678 411		5 678 411	4 224 920		4 224 920
Autres Créances nées d'opérations directes	48 702 679	21 039 554	27 663 126	40 391 566	16 084 286	24 307 280
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	10 745 576		10 745 576	9 998 703		9 998 703
Créances née d'opérations de Réassurance	8 681 923	538 580	8 143 343	1 945 873	558 814	1 387 059
Prêts au personnel	253 117		253 117	272 038		272 038
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	6 628 055		6 628 055	6 001 902		6 001 902
Débiteurs divers	1 796 543		1 796 543	1 699 193		1 699 193
TOTAL	76 960 358	21 578 134	55 382 225	60 843 442	16 643 100	44 200 341

► **AC7- AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS**

Libellé	2 011	2 010
Avoirs en banque	7 222 877	22 360 935
CCP	36 358	34 853
caisse	7 312	6 739
Frais d'acquisition reportés	6 826 796	4 997 205
Autres charges à répartir	94 331	92 680
Intérêts courus et non échus	7 530 939	6 931 417
Loyers à recevoir	179 255	132 133
Autres comptes de régularisation	1 426 260	1 583 773
Autres	-63 353	-39 400
TOTAL	23 260 775	36 100 334

B. MOUVEMENTS AYANT AFFECTES LES ELEMENTS DU PASSIF► **CP1-Capitaux propres**

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserve investissement exonérée	Prime d'émission	Réserves pour fonds social	Réserve pour toute éventualité	Réserve spéciale de réévaluation	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2010	50 000 000	3 908 580	3 652 500	250 000	3 301 022	35 305 020	668 862	21 458 046	118 544 009
Affectation du résultat 2010									
Réserve légale		1 072 902						-1 072 902	0
Réserve investissement exonérée			8 390 000					-8 390 000	0
Réserve pour toute éventualité						3 995 143		-3 995 143	
Dividendes distribués								-8 000 000	0
Résultat au 31/12/2011								14 510 276	14 510 276
Solde au 31/12/2011	50 000 000	4 981 482	12 042 500	250 000	3 301 022	39 300 163	668 862	14 510 276	125 054 344

Au 31/12/2011, la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.

- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

Le capital de la COMAR est composé de 2 500 000 actions dont le nominal s'élève à 20 dinars. Le capital social est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre d'Actions	Montant	%
SICOF	1 237 131	24 742 620	49,49%
PGI HOLDING	692 135	13 842 700	27,69%
AXA	384 922	7 698 440	15,40%
Munich Ré	75 522	1 510 440	3,02%
Parenin	72 102	1 442 040	2,88%
AUTRES	38 188	763 760	1,53%
Total	2 500 000	50 000 000	100,00%

► PA3-PROVISIONS TECHNIQUES

Libellé	2011	2010	Variation
Provisions pour primes non acquises	40 743 388	36 964 367	3 779 020
Provisions pour sinistres	244 094 632	220 199 603	23 895 029
Provisions mathématiques Vie	7 759 379	7 645 413	113 966
Autres Provisions Techniques (non vie)	10 689 623	8 557 668	2 131 955
TOTAL	303 287 022	273 367 051	29 919 971

PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES

Branche	PPNA 2 011	PPNA 2 010	Variation
Incendie	3 689 818	3 534 814	155 004
Risques divers	10 411 433	10 170 238	241 194
Automobile	21 335 245	20 443 526	891 719
Transport	3 152 839	648 119	2 504 720
Groupe	65 452	74 215	-8 762
Aviation		183	-183
Acceptation	2 088 601	2 093 271	-4 671
TOTAL	40 743 388	36 964 367	3 779 020

PROVISIONS POUR SINISTRES

Branche	PSAP 2 011	PSAP 2 010	Variation
Incendie	17 941 308	8 473 209	9 468 100
Risques divers	29 234 543	27 109 741	2 124 802
Automobile	170 314 895	150 861 597	19 453 298
Transport	10 574 584	10 427 393	147 190
Groupe	1 056 288	1 127 678	-71 390
Aviation	602 465	590 453	12 012
Acceptation	3 654 229	4 261 317	-607 088
Prévisions pour recours à encaisser	-9 760 383	-5 402 204	-4 358 179
S/T O T A L	223 617 929	197 449 184	26 168 745
Provision pour Egalisation vie	4 942 287	4 637 740	304 547
Provision pour Egalisation non vie	9 693 988	13 066 281	-3 372 293
Provision pour Equilibrage	816 925	775 105	41 819
S/TOTAL	15 453 200	18 479 126	-3 025 926
Provisions pour sinistres a payer vie	2 137 291	1 805 633	331 658
Provision pour PB à distribuer vie	131 361	174 319	-42 959
Provision pour PB à distribuer non vie	2 754 852	2 291 341	463 511
S/TOTAL	5 023 503	4 271 293	752 210
T O T A L	244 094 632	220 199 603	23 895 029

► PA6-AUTRES dettes

Libellé	2011	2010
Dettes nées d'opération directe	2 472 620	2 028 688
Dettes nées d'opérations de Réassurance	2 930 527	7 931 867
Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		367 111
Dépôts et cautionnement reçus	2 682 402	2 624 403
Personnel	48 363	37 550
Etat, organismes de sécurité sociale collectivités publiques	2 696 503	2 411 243
Créiteur divers	2 568 308	1 841 984
TOTAL	13 398 723	17 242 844

VII. NOTES SUR LES POSTES DU RESULTAT

► RTNV-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

Branche	Incendie	A T	Risques divers	Automobile	Transport	Groupe	Aviation	T O T A L
Primes acquises et acceptées	15 975 668	1 632 062	13 056 994	77 494 630	10 712 809	13 084 696	866 069	132 822 928
Variation des primes non acquises	-104 875	4 671	-161 871	-891 719	-1 215 294	8 762	183	-2 360 142
Primes cédées	-7 693 720	0	-5 592 898	-571 207	-6 202 783	0	-776 397	-20 837 005
 T O T A L 	 8 177 073 	 1 636 732 	 7 302 225 	 76 031 704 	 3 294 732 	 13 093 459 	 89 855 	 109 625 781
Produits de placements	1 535 433	156 859	1 254 917	7 448 063	1 029 616	1 257 579	83 239	12 765 705
Autres produits techniques				35 685				35 685
 T O T A L 	 1 535 433 	 156 859 	 1 254 917 	 7 483 748 	 1 029 616 	 1 257 579 	 83 239 	 12 801 390
Prestations payées	9 220 969	2 208 087	6 411 620	51 179 482	2 773 687	10 381 909	171 912	82 347 665
Variation des provisions pour sinistres	9 246 596	-146 789	2 158 632	15 528 406	-390 724	231 196	4 940	26 632 257
Prestations à la charge des réassureurs	-3 647 302	0	-1 321 183	-175 152	-584 995	0	-176	-5 728 807
Variation des provisions à la charge des réassureurs	-6 495 039	0	-1 930 640	-81 538	-630 788	0	-11 603	-9 149 607
 T O T A L 	 8 325 225 	 2 061 297 	 5 318 429 	 66 451 199 	 1 167 180 	 10 613 105 	 165 073 	 94 101 508
Variation des autres provisions techniques		42 317		2 089 543			96	2 131 955
 T O T A L 		 42 317 		 2 089 543 			 96 	 2 131 955
Participation aux bénéfiques et ristournes	3 890		52 559	1 403	220 420	380 766		659 038
 T O T A L 	 3 890 		 52 559 	 1 403 	 220 420 	 380 766 	 0 	 659 038
Frais d'acquisition	2 539 527	260 202	2 074 490	12 323 438	1 702 699	2 085 141	138 079	21 123 576
Variation frais d'acquisition reportés	-145 099	0	-381 309	-838 342	-463 942	-924	26	-1 829 590
Frais d'administration	499 520	51 181	408 048	2 423 998	334 918	410 143	27 160	4 154 969
Commissions reçues des réassureurs	-2 922 338	0	-1 542 126	0	-1 052 950	0	-27 824	-5 545 238
 T O T A L 	 -28 391 	 311 384 	 559 103 	 13 909 094 	 520 725 	 2 494 360 	 137 441 	 17 903 717
Autres charges techniques				345 744				345 744
 T O T A L 				 345 744 				 345 744
Variation des provisions p/égalisation et équilibrage								
Egalisation	-1 675 270		-235 599	-1 000 000	-600 000	138 576		-3 372 293
Equilibrage			41 819					41 819
 T O T A L 			 -193 779 			 138 576 		 -3 330 474
 RESULTAT TECHNIQUE NON VIE 	 1 411 781 	 -621 407 	 2 820 830 	 1 064 214 	 2 416 024 	 724 232 	 -129 517 	 10 615 681

CHARGES ET PRODUITS DE PLACEMENTS

► PRNT1-PRODUITS DE PLACEMENTS

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 2011	Total 2010
Revenus des placements immobiliers		1 090 276	1 090 276	1 109 112
Revenus des participations	6 416 507	1 770 151	8 186 658	6 611 374
Revenus des autres placements	540 545	10 812 111	11 352 655	11 145 237
Autres revenus et reprises de provisions pour dépréciations		946 079	946 079	7 992 627
Total produits de Placements	6 957 052	14 618 616	21 575 669	26 858 350

Les produits financiers arrêtés au 31/12/2011 comportent **8 118 158** dinars de dividendes distribués par les différentes participations de la COMAR.

► CHNT1-CHARGES DE PLACEMENT

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 2011	Total 2010
Intérêts et rémunération des dépôts des réassureurs		442 363	442 363	571 118
Frais externes		105 744	105 744	146 246
Frais internes, pertes sur titres et provisions pour dépréciations		2 630 142	2 630 142	5 720 792
Total charges de placements		3 178 249	3 178 249	6 438 156

► Charges de commissions

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux et courtiers, afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à **15 991 541** dinars contre **15 071 674** dinars en 2010.

► **Décompte fiscal**

	REINTEGRATION	DEDUCTION
RESULTAT COMPTABLE AU 31/12/2011	16 332 205	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION TITRES 2011	5 983 506	
REPRISE PROVISIONS POUR DPRECIATION TITRES 2010		5 840 231
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 2011	12 538 381	
REPRIE PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 2010		12 116 010
DIVIDENDES RECUS 2011		7 993 574
PROVISIONS TITRES COTES 2011		191 184
REPRISE PROVISIONS TITRES COTES 2010	101 917	
PLUS VALUE S/CESSION DES ACTIONS COTEES		309 866
INTERETS S/DEPOTS EN DEVISES		96 469
MOINS VALUE S/CESSION TITRES SICAV	628 972	
JETONS DE PRESENCE	72 000	
TOTAL	35 656 982	26 547 335
RESULTAT FISCAL		9 109 647
REINVESTISSEMENTS EXONERES		4 554 824
HOPITAL PRIVE EL AMEN	7 740 000	
	7 740 000	
BENEFICE IMPOSABLE		4 554 824
BENEFICE IMPOSABLE (arrondi aux dinars inférieurs)		4 554 823
MINIMUM D'IMPOT		1 821 929
IMPOT SUR LES SOCIETES 2011		1 594 188
IMPOTS AVANCES		7 868 951
REPORT		6 047 022
RESULTAT NET		14 510 276

VIII. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2011	2010
Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties reçus	0	0
Engagements de rachat de titres et d'actifs	619 352	619 228
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	2 216 676	2 184 403
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	619 352	619 228

IX. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**► LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2011 un solde de 7 266 547 DT contre un solde de 22 402 526 DT au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	variation
Dépôts a vue	7 259 235	8 861 888	-1 602 652
Dépôts à terme		13 533 900	-13 533 900
Caisse	7 312	6 739	573
Total	7 266 547	22 402 526	-15 135 979

► OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

En 2011, la COMAR a conclu diverses transactions avec des parties liée. Ces opérations ont toutes été réalisées aux conditions de marché.

A. Les transactions financières (Emprunts obligataires) :

Société	Montant au 31/12/2010	Entrées	Sorties	Montant au 31/12/2011	Produits
AMEN BANK	4 343 295	2 000 000	473 400	5 869 895	247 324
HOTEL MAJESTIC	300 000		0	300 000	19 037
TUNISIE LEASING	5 000 000	2 000 000	1 300 000	5 700 000	293 028
	9 643 295	4 000 000	1 773 400	11 869 895	559 389

B. Les transactions d'exploitation:

NATURE DES TRANSACTIONS	MONTANT
PRESTATIONS ET CHARGEMENTS (*)	4 905 276
AMEN BANK	1 757 441
PARENIN	138 356
GFCO	38 930
TUNISYS	11 070
EL KHIR	23 064
EL IMRANE	8 975
TUNISIE LEASING	2 611 291
SNB	61 833
CLINIQUE EL AMEN	20 079
TUNISIE FACTORING	221 285
AMEN INVEST	3 618
AUTRES	9 332
ASSURANCE COMPLEMENT RETRAITE	
HAYETT	261 401
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 547 539
AMEN BANK	1 937 714
PARENIN	475 756
GFCO	118 857
TUNISYS	33 056
EL KHIR	89 382
KAWARIS	58 518
EL IMRANE	94 350
TUNISIE LEASING	6 950 437
SNB	143 451
AMEN INVEST	23 411
CLINIQUE EL AMEN	32 667
TUNISIE FACTORING	440 704
AUTRES	149 237

(*) Le montant des prestations ne comporte pas les provisions pour sinistres.

C. LES TRANSACTIONS DES PLACEMENTS IMMOBILIERS

SOCIETE	LOYER ANNUEL
HAYETT	98 998
TUNISYS	43 663
GMA	43 575
AMEN CAPITAL	6 750
EL IMRANE	51 795

DIVIDENDES

SOCIETE	DIVIDENDE
AMEN BANK	4 025 707
AMEN INVEST	185 600
AMEN PREMIERE SICAV	678 601
AMEN TRESOR SICAV	328 377
COMAR INVEST	368 100
EL IMRANE	194 148
HAYETT	280 000
KAWARIS	47 304
TUNISIE LEASING	1 053 102
SNB	210 000
TUNISYS	31 475
TOTAL	7 402 414

► ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 12 avril 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires de COMAR,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de COMAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de COMAR, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 125 054 304 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 14 510 276 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de COMAR ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-haut, nous attirons votre attention sur la note II.7.5 relative aux provisions d'égalisation et d'équilibrage. Ces provisions ont été constituées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 pour couvrir les branches conjoncturellement sinistrées suite aux événements survenus en janvier 2011. Au cours de l'exercice 2011, la compagnie a comptabilisé en résultat une reprise à hauteur de 3 899 KDT pour ramener le solde des dites provisions à 4 420 KDT à la date du 31 décembre 2011 contre 8 319 KDT au 31 décembre 2010.

II- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 03 Mai 2012

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**La Générale d'Audit & Conseil
Chiheb GHANMI**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **États financiers - exercice clos le 31 décembre 2011**

Messieurs les actionnaires de COMAR,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

II. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2011

Votre conseil nous a informés de la convention suivante conclue en 2011 :

La compagnie a conclu avec la société PGI Holding (détenant directement et indirectement 77,71% du capital de COMAR) une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine de développement, du reporting, de l'audit et l'inspection et en matière juridique. En contre partie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaire avec un plafond de 150 KDT hors taxe.

Le montant comptabilisé en charge de l'exercice 2011 s'élève à 177 KDT TTC.

III. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31/12/2011 :

- Au cours de l'exercice 2008, COMAR a conclu avec AMEN SYSTEMS, société appartenant au même groupe et ayant des dirigeants communs, un contrat d'assistance dans le cadre de la mise à niveau du système d'information de COMAR. Dans ce cadre, le montant facturé par AMEN SYSTEMS à COMAR au titre de l'exercice 2011 s'élève à 400 KDT.
- Au cours de l'exercice 2009, COMAR a conclu avec HAYETT (dans laquelle COMAR détient 66,58% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par COMAR au titre de l'exercice 2011 s'élève à 99 KDT.

Le même contrat prévoit la prise en charge par HAYETT des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant facturé par COMAR à HAYETT au titre de l'exercice 2011 s'élève à 48 KDT.

- Au cours de l'exercice 2004, COMAR a conclu avec HAYETT un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par HAYETT au titre de l'exercice 2011 s'élève à 11 KDT.

IV. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président Directeur Général sont fixés par décision du Comité de Rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 29 Juin 2010. La rémunération est composée d'une indemnité fixe annuelle et d'une indemnité de capitalisation fixée par le Comité de Rémunération du 27 Avril 2011.
Le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
- La rémunération et avantages accordés aux Directeurs Généraux Adjoints sont fixés par décision du Comité de Rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 29 Juin 2010. La rémunération est composée d'un salaire fixe annuel et d'une prime du bilan fixée par le Comité de Rémunération du 27 Avril 2011.
Les Directeurs Généraux Adjoints bénéficient chacun d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels.
- Les membres du Comité d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels.

Les obligations et engagements de la société COMAR envers ses dirigeants (Charges sociales et fiscales comprises), tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit (en dinars) :

	Président Directeur Général		Directeurs Généraux Adjoints		Membres du Conseil d'Administration et Comité d'Audit	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	230 400	-	492 169	35 728	170 000	170 000
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paievements en actions	-	-	-	-	-	-
Total	230 400	0	492 169	35 728	170 000	170 000

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 03 Mai 2012

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

La Générale d'Audit & Conseil
Chiheb GHANMI